

Autonomie technologique paysanne - initiation au travail du métal

Public cible

Agriculteurs.rices et porteurs.euses du Var et départements limitrophes

Objectifs

Acquérir des compétences en techniques de soudage, de découpe et de perçage du métal. Permettre aux exploitants d'avoir les connaissances et les capacités nécessaires à l'entretien de leurs machines, favorisant ainsi leur autonomie technique et financière.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Jour 1 :

Tour de table de présentation (attente et niveau des participants).
Rappel des objectifs et du déroulé de la formation.
Tour d'atelier : explication du fonctionnement du matériel disponible.
Règles de sécurité pour travail le métal.
Notions de réglage des outils.
Exercice de traçage.
Lecture de plans pour la construction des supports à la formation.
Fonctionnement des outils de découpe (meuleuse, tronçonneuse à métaux, dry-cut et scie à ruban).
Technique de découpe droite et découpe en angle
Les facteurs à prendre en compte pour le perçage de l'acier : présentation théorique.
Les vitesses de perçage et la lubrification.
L'utilisation de guides et étaux pour le perçage.
Exercices d'utilisation d'une perceuse simple et d'une perceuse à colonne.
Notions de réglage.
Consignes de sécurité et précautions d'utilisation du matériel.

Jour 2 :

Le fonctionnement du soudage à l'arc : présentation théorique.
Exercices de soudage à l'arc à électrodes enrobées.
Soudures à plat, soudures à plat.
La technique du pointage.
Travaux pratiques pour le soudage.
Le taraudage.
L'affûtage des forets.

Jour 3

Calcul et vérification de géométrie.
Les structures mécano-soudées.
Mise en place des montages de pièces de métal.
Soudures d'assemblage de pièces de métal.
La réglementation.
La procédure d'auto-certification.
Inventaire de l'ensemble des pièces mécanos soudées détachées.
Montage du support.
Conditions d'utilisation et réglages possibles.
Apports sur l'entretien et le stockage du matériel électroportatif.
Bilan de la formation.

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

19 janv 2026

09:00 - 18:00 (8hrs)

83 Barjols

Kevin Piermay, technicien formateur farming Soul
Oriane Mertz, animatrice

20 janv 2026

09:00 - 18:00 (8hrs)

83 Barjols

Kevin Piermay, technicien formateur farming Soul
Oriane Mertz, animatrice

21 janv 2026

09:00 - 18:00 (8hrs)

83 Barjols

Kevin Piermay, technicien formateur farming Soul
Oriane Mertz, animatrice

Financier(s)

Infos complémentaires



Durée de la formation 3 jour(s)

Date limite d'inscription 12/01/2026

Tarifs

Adhérent 624€

Non adhérent 624€

Non agricole 600€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Plus de renseignements

Oriane Mertz

oriane.mertz@ardearpaca.org

ARDEAR PACA

ZAC la Gueiranne

Maison du Paysan

83340 LE CANNET DES MAURES

Tel. 07 77 83 07 44

N° d'organisme de formation : 93 84 03722 84

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : 97 % sur l'ensemble des formations 2024-2025%



Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

[Conditions générales de formation](#)

[Règlement intérieur](#)



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à